



Première approche de la RE2020 et de l'empreinte carbone

Une journée de formation pour faire la lumière sur la RE2020 en écoconstruction.

Durée : 1 jour (7 heures)

Thématique(s) : Bas carbone, RE2020

Date : 19 avril 2022

Lieu : Strasbourg (Grand Est)

Programme de formation

Introduction sur la Réglementation Environnementale 2020 dans le neuf

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Approche critique : évolutions / RT 2012 et bilan de l'expérimentation E+C-
- Analyse d'un projet RE2020 sur la base de son référentiel
- Impact sur les méthodes de travail : prérequis techniques et approche équipe concepteurs avec le rôle des cotraitants : architectes, économistes, BET.
- Découpage des lots selon la RE2020

Approche ACV Analyse du Cycle de Vie, empreinte carbone & matériaux :

- L'analyse de cycle de vie et la décomposition par lot selon la méthode RE2020
- Revue des outils de calcul : base INIES et logiciels
- L'empreinte carbone au centre de la démarche de conception

Mise en application de la RE2020

- Mise en application de la RE2020 sur typologie de bâtiments & zonage climatique (revue de projets)
- Retours d'expériences : les principaux paramètres à maîtriser
- Echanges avec les participant.e.s

Objectifs opérationnels de formation

- **Connaître la Réglementation Environnementale 2020** et ses champs d'application
- **Comprendre les objectifs** de cette nouvelle réglementation dans un contexte de transition écologique
- **Identifier les évolutions** amenées par la RE 2020 vis-à-vis de la RT 2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet
- **Comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail**, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs
- **Appréhender les conséquences des choix de conception** dans un projet RE2020 selon les différentes typologies de bâtiments
- **Comprendre les liens entre ACV et RE2020** et appréhender la notion d'empreinte carbone
- **Connaître les critères et les niveaux de performance**, ainsi que les outils de calculs afférents

Public pour cette formation

- **Maîtres d'œuvre** : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- **Maîtres d'ouvrages** : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- **AMO** : amo et programmistes, CAUE, ALE
- **Artisans**, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+90
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (7 heures)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- > **Alternance théorie & pratique** : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- > L'ensemble des **présentations, ressources & annexes** est remis à l'issue de la formation.
- > **Taille du groupe** : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

370 € HT soit 444 € TTC

& *tarif préférentiel* : 320 € HT soit 384 € TTC pour une inscription à 2 ou + et pour les anciens stagiaires QEB/DDQE.

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessité d'inclure des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Contact de la formation

Contact Lyon - Dijon - Valence

04 72 20 08 95

amandine.bakri@scop-les2rives.eu

Contact Strasbourg - Paris - Caen

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)